

2018

RAPPORT ANNUEL

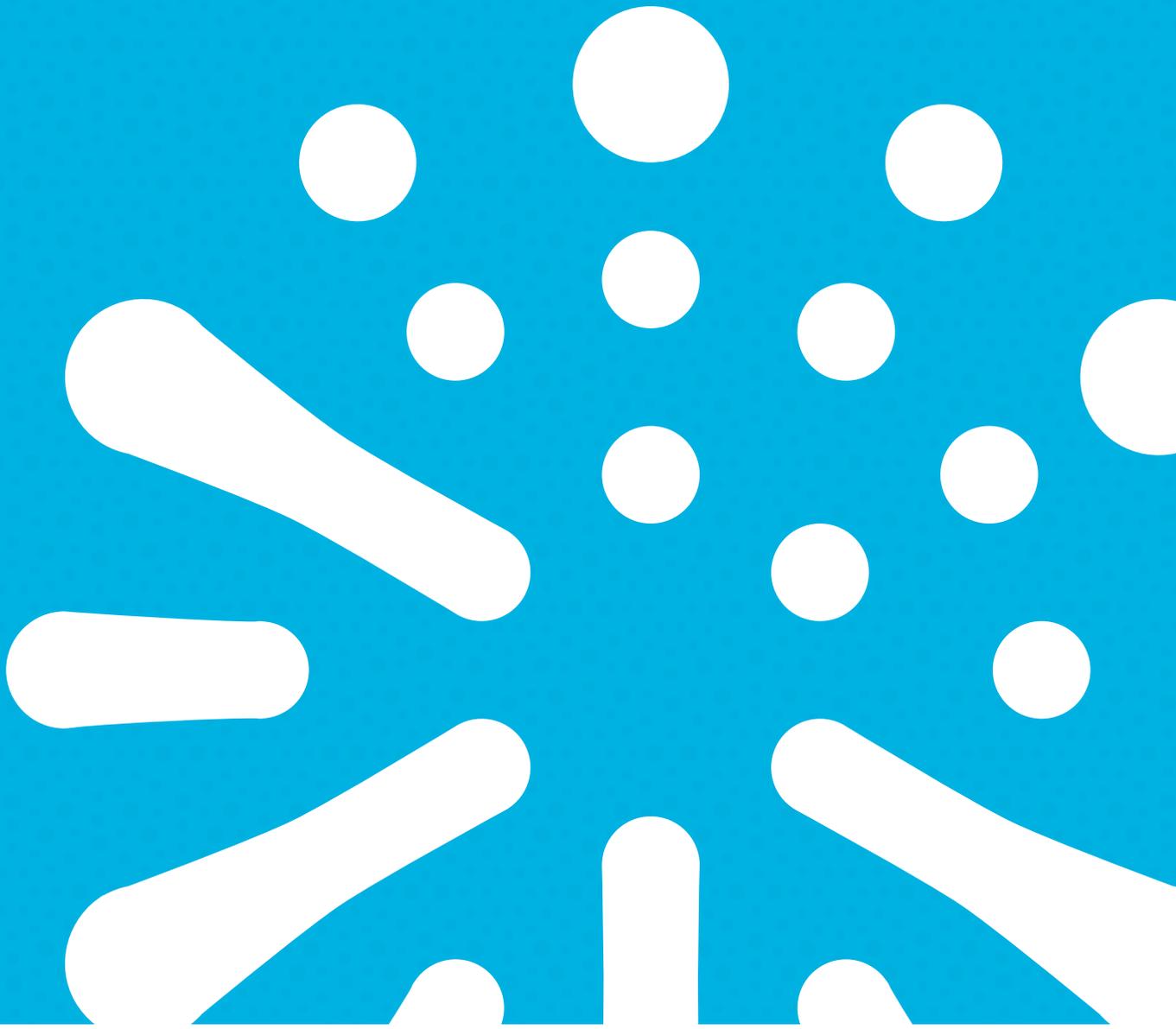




TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	01
MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	03
APERÇU	06
RAPPORT SUR LA PRIORITÉ 1	11
RAPPORT SUR LA PRIORITÉ 2	18
RAPPORT SUR LA PRIORITÉ 3	22
S'ADAPTER EN VUE DU FUTUR	24
ORIENTATIONS ET CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES 2019-2021	27
COMPAGNIES MEMBRES DE MÉDICAMENTS NOVATEURS CANADA	30
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR 2017	31
FONDATION POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ (FRS)	32



NOS MEMBRES ASPIRENT PROFONDÉMENT À TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LES INTERVENANTS, ET DE BÂTIR UN AVENIR DURABLE POUR NOS SYSTÈMES DE SANTÉ.



Médicaments novateurs Canada (MNC) est la voix nationale de l'industrie de recherche pharmaceutique au Canada. Nos membres contribuent de manière importante à l'économie du savoir du pays par le biais d'investissements en R et D, de la création d'emplois de haut calibre et du soutien qu'ils apportent aux entreprises locales en démarrage. Ils contribuent également de manière décisive au succès de nos systèmes de santé : les 500 nouveaux produits actuellement en développement au Canada, y compris des thérapies axées sur le traitement du cancer, les maladies infectieuses et les vaccins, présentent le potentiel d'aider les Canadiens et les populations du monde entier à vivre plus longtemps et en meilleure santé, tout en générant des économies pour le système de santé.

Je suis extrêmement fière du travail accompli par le Conseil d'administration, les compagnies membres, les équipes de base et les équipes-conseils, et le personnel de MNC au cours de cette année chargée de défis pour l'industrie. Par les changements proposés au Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB), le gouvernement fédéral a présenté ce que l'ancienne ministre de la Santé avait qualifié de « l'ensemble le plus important de changements proposés » au régime canadien des produits pharmaceutiques en trois décennies. Les modifications proposées inquiètent beaucoup l'industrie pharmaceutique novatrice au Canada, compromettent l'accès opportun aux nouveaux médicaments dont profitent les patients canadiens depuis des décennies et ont une incidence sur notre capacité à investir dans la recherche en santé.

Malgré l'incertitude qui existe dans l'espace réglementaire, l'industrie pharmaceutique novatrice du Canada a fait preuve de leadership, de résilience et d'un engagement durable en matière de partenariat et de collaboration afin que les patients canadiens continuent d'avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

Relever cet immense défi n'est possible qu'en collaborant étroitement avec les intervenants pour développer des politiques fondées sur des données et proposer des solutions pour le système de santé qui améliorent la vie des Canadiens et offrent des occasions accrues de libérer le potentiel de croissance de l'économie canadienne axée sur l'innovation. Tout au long de l'année, nous avons apprécié travailler en collaboration avec des décideurs de tous les ordres de gouvernement, des professionnels de la santé, des groupes de patients, des groupes de réflexion, des chambres de commerce, des groupes de payeurs privés, des organismes du secteur des sciences de la vie et de la recherche, et plusieurs autres.

Nous avons organisé une tournée de conférences d'un océan à l'autre pour plaider en faveur d'un environnement réglementaire qui promeut l'innovation et soutient la protection de la propriété intellectuelle (PI) et des solutions fondées sur des preuves qui sont dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens.

Bien que nous travaillions d'arrache-pied pour faire progresser la recherche et le développement médical au pays, le Canada n'attire que 1 % environ des investissements mondiaux en R et D dans le secteur pharmaceutique. Pour que le Canada atteigne l'objectif du gouvernement de devenir l'un des trois pôles mondiaux les plus importants du secteur de la santé et des biosciences d'ici 2025, nous avons besoin de solutions « pangouvernementales » pour que le Canada établisse un

juste équilibre entre la nécessité de disposer de médicaments abordables et d'encourager un environnement économique concurrentiel pour le secteur des sciences de la vie. Nos membres aspirent profondément à travailler en partenariat avec les gouvernements et les intervenants afin de trouver cet équilibre et de bâtir un avenir durable pour nos systèmes de santé.

En regardant vers l'avenir, il semble que le changement soit la nouvelle normalité. Bien que cela puisse être intimidant pour certains, je suis convaincue que notre engagement continu en faveur du partenariat et de la collaboration – avec les intervenants et entre nous – nous mènera aux meilleurs résultats possibles pour les patients canadiens, pour notre industrie et pour l'avenir des soins de santé au Canada.

Sincèrement,



Pamela C. Fralick



L'industrie pharmaceutique innovatrice du Canada a une longue et fière tradition de découvrir de nouveaux médicaments qui aident les Canadiennes et les Canadiens à vivre plus longtemps et en meilleure santé.

Alors que mon mandat à la présidence arrive à mi-parcours, je suis fier de tout ce que nos membres ont accompli en cette année de défis et de changements pour notre industrie. Guidés par leur engagement envers la collaboration, nos membres, ainsi que la présidente de MNC, Pamela Fralick, et son équipe, continuent de mieux positionner l'industrie en tant que partenaire de confiance en proposant des politiques qui s'appuient sur des données, en nouant et en renforçant des alliances avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et avec les intervenants, et en plaidant pour un environnement réglementaire qui favorise les investissements et l'innovation, et soutient la protection de la propriété intellectuelle (PI).

Les modifications proposées par le gouvernement au cadre réglementaire du CEPMB ont dominé notre attention collective en 2018. En étroite collaboration avec Mme Fralick et son équipe, notre Conseil d'administration et notre Comité permanent des PDG ont été fortement impliqués dans l'orientation de la réponse de MNC aux modifications proposées, qui auront de graves répercussions financières pour notre industrie, notamment sur notre capacité à investir, et pour le bien-être des patients canadiens qui ont besoin d'avoir accès à des médicaments novateurs. Nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'élaboration de solutions de rechange constructives aux propositions actuelles du CEPMB, qui soutiendraient l'engagement du gouvernement en faveur de médicaments accessibles et abordables.

De plus, l'industrie a proposé au gouvernement une gamme d'options pour un cadre d'investissement qui renforcera le secteur canadien des sciences de la vie. Comme moteur important de l'innovation, l'industrie pharmaceutique innovatrice soutient plus de 30 000 emplois de grande qualité et contribue à plus de 19,2 milliards de dollars à notre économie. Les recommandations formulées dans le rapport des Tables de stratégies économiques du Canada (Santé et sciences biologiques) du gouvernement du Canada publié en septembre signalent clairement que le gouvernement reconnaît la valeur que nos compagnies membres apportent à l'économie de l'innovation canadienne et qu'il est prêt à collaborer pour améliorer la compétitivité sectorielle.

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CEPMB n'a pas été le seul objet de notre attention. Le Conseil d'administration s'est également réuni pour élaborer les trois principes fondamentaux qui façonneront la position de l'industrie en matière d'assurance-médicaments, une initiative qui figurera probablement à l'avant-plan du programme du gouvernement au cours de la prochaine année. En tant qu'industrie, nous soutenons un programme national d'assurance-médicaments qui reflète la valeur du modèle mixte public-privé actuel, répond aux besoins non satisfaits des Canadiens non assurés ou sous-assurés, est abordable et assure la viabilité de nos systèmes de santé.

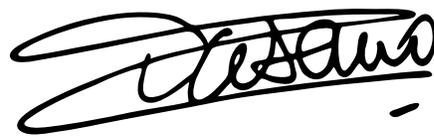
Au fur et à mesure que l'industrie pharmaceutique innovatrice évolue, il en va de même pour notre orientation stratégique. Pour nous assurer que notre association continue de promouvoir et de faire progresser les priorités de l'industrie au cours des prochaines années, le Conseil d'administration a consacré du temps et des efforts au développement d'un nouveau plan stratégique pour les trois prochaines années. Ce cadre repose sur un ensemble de principes directeurs qui sont au cœur de la proposition de valeur de notre industrie et il établira la norme en matière de collaboration et de communication avec les intervenants, les gouvernements et les systèmes de santé au Canada.

Dans les années à venir, notre engagement continuera de reposer sur la promotion de la confiance, de la collaboration et du partenariat, alors que nous proposerons de manière proactive des solutions pour relever les défis des systèmes de santé canadiens. Nous gérerons également les nouveaux enjeux d'une manière qui est conforme au Code de conduite des PDG et au Code d'éthique de MNC.

La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie prospective nous aidera à continuer de faire ce que nous faisons le mieux : créer et offrir des médicaments et vaccins novateurs pour favoriser la santé et le bien-être des Canadiens.

En tant que président, permettez-moi d'offrir mes sincères remerciements aux membres du Conseil d'administration et à l'ensemble du personnel de MNC pour les efforts qu'ils ont déployés au soutien de notre industrie au cours de la dernière année. Nous avons de quoi être fiers alors que nous continuons à nous appuyer sur une année de dur labeur et de réalisations pour assurer un avenir encore plus prometteur, non seulement pour notre industrie, mais également pour les patients canadiens.

Je vous remercie,



Frédéric Fasano

LES COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES INNOVATRICES DU CANADA JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE ET SONT DÉTERMINÉES À OFFRIR UNE VALEUR AJOUTÉE AUX PATIENTS, À NOS SYSTÈMES DE SANTÉ ET À L'ÉCONOMIE CANADIENNE.





MNC est fière de faire partie intégrante des systèmes de santé de classe mondiale de notre pays. Nous travaillons à nous assurer que les patients canadiens ont le meilleur accès aux médicaments et vaccins novateurs. Les compagnies pharmaceutiques innovatrices du Canada jouent un rôle essentiel dans le secteur des sciences de la vie et sont déterminées à offrir une valeur ajoutée aux patients, à nos systèmes de santé et à l'économie canadienne.

Créer de meilleurs résultats pour les patients est notre raison d'être. En travaillant avec les groupes de patients et les gouvernements, MNC plaide pour un meilleur accès aux nouveaux médicaments novateurs qui aident les Canadiens à vivre plus longtemps et en meilleure santé. Les nouvelles thérapies aident les Canadiens à éviter des séjours coûteux à l'hôpital, des interventions chirurgicales invasives et à devoir composer parfois toute une vie avec une maladie chronique. Notre industrie joue également un rôle important comme moteur de l'innovation dans le secteur canadien des sciences de la vie. Les investissements de notre

industrie aident non seulement les scientifiques à découvrir et à mettre au point de nouveaux traitements et vaccins, mais ils soutiennent également plus de 30 000 emplois de grande qualité et contribuent à plus de 19,2 milliards de dollars à notre économie. Environ 10 % des recettes brutes de l'industrie des médicaments brevetés sont investies dans la R et D. (Source : EY, 2017)

Nos investissements en R et D vont d'initiatives de collaboration avec des universités, des hôpitaux et des centres d'excellence canadiens au financement de jeunes sociétés biopharmaceutiques et d'organisations de bienfaisance œuvrant dans le domaine de la santé. À l'échelle mondiale et au Canada, nous avons également constaté une évolution vers de nouveaux types de modèles d'investissement, tels que le financement ciblé, la recherche virtuelle et les modèles d'innovation ouverte. En s'associant avec des instituts de recherche universitaire/clinique, des centres de commercialisation et des centres de recherche virtuelle, notre industrie accroît sa capacité à mener des travaux de R et D partout au Canada et étend son empreinte économique.

En tant qu'association, MNC s'efforce de soutenir ses membres par le biais d'une collaboration efficace avec les intervenants des secteurs public et privé et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les trois priorités suivantes, énoncées dans notre plan stratégique triennal, ont guidé nos activités en 2018 :

- 1 *Devenir un partenaire authentique et axé sur les solutions par l'entremise d'alliances, de politiques et d'un leadership efficaces.*
- 2 *Améliorer l'accès et l'environnement réglementaire au Canada.*
- 3 *Plaider en faveur d'un régime de propriété intellectuelle (PI) concurrentiel à l'échelle mondiale.*

2018 a été une année de défis pour notre industrie dans l'espace réglementaire fédéral. Les modifications proposées au CEPMB, qui établit le prix plafond des nouveaux médicaments au Canada, pourraient transformer radicalement la façon dont les prix plafonds réglementaires sont établis au Canada. Si ces modifications sont mises en œuvre, elles comporteront des risques importants pour la capacité de notre industrie d'investir dans la recherche en santé et pour les patients d'avoir accès à de nouveaux médicaments si le Canada n'est plus une destination prioritaire pour le lancement de nouveaux médicaments.

La présidente de MNC, Pamela Fralick, a mené une tournée de conférences à l'échelle nationale décrivant les répercussions des changements proposés par le gouvernement et militant pour la tenue d'une consultation plus exhaustive et interactive avec l'industrie. MNC a mobilisé plus de 100 intervenants et représentants gouvernementaux de partout au Canada pour sensibiliser le public aux conséquences des changements apportés au CEPMB et pour obtenir un soutien à l'échelle nationale. Par le biais de notre recherche et de notre analyse politique, l'association a fourni des connaissances et des données critiques pour éclairer les discussions relatives aux changements réglementaires du CEPMB. L'association a mobilisé une coalition diversifiée d'organisations du secteur des sciences de la vie, de groupes de défense des droits des patients, de groupes d'entreprises et de chambres de commerce, ainsi que des universitaires et des professionnels de la santé afin de partager leurs préoccupations au gouvernement fédéral au sujet des répercussions des changements proposés.

MNC a quantifié les répercussions substantielles des changements, notamment l'utilisation des évaluations des technologies de la santé proposées et des facteurs pharmacoéconomiques. Une analyse détaillée a également été menée pour éclairer la solution de rechange de MNC aux propositions actuelles du CEPMB, qui établit un équilibre entre le besoin de médicaments plus abordables et un environnement réglementaire concurrentiel pour la recherche en santé.

En plus du dossier du CEPMB, MNC a aussi œuvré à faire avancer plusieurs autres initiatives importantes en 2018. Premièrement, l'association a créé une Équipe de projet sur un programme national d'assurance-médicaments afin de développer et d'actualiser la position de MNC sur un tel programme et a activement participé et contribué aux consultations gouvernementales à travers le pays. En collaboration avec le Conference Board du Canada, MNC a dirigé l'élaboration de nouvelles données importantes et a contribué à une analyse portant sur les personnes non assurées et sous-assurées au Canada, qui a permis d'éclairer non seulement la position de l'association sur la question, mais également celle d'autres intervenants.

En outre, MNC a conçu et mené des campagnes de relations publiques et de sensibilisation afin d'améliorer la perception générale de l'industrie et offert un soutien continu au Centre canadien de coordination des essais cliniques afin qu'il continue de développer des paramètres d'essais cliniques pour accroître les données d'empreinte financière existantes.

En collaboration avec Santé Canada, MNC a contribué à la révision de la proposition du gouvernement relative aux frais d'utilisation, qui a permis de réduire les augmentations prévues d'environ 131 millions \$ pour l'industrie entre 2019 et 2023. Le Comité des affaires réglementaires de MNC a également organisé des réunions régulières pour s'assurer que Santé Canada ait une meilleure compréhension des points de vue de l'industrie au moment d'entreprendre des initiatives de modernisation réglementaire pour rendre le régime réglementaire canadien plus souple, transparent et réactif.



MNC a également présenté ses travaux sur les délais de remboursement des régimes publics d'assurance-médicaments du Canada lors du symposium de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS) en avril. Il s'agissait d'une occasion idéale d'impliquer les intervenants du système réglementaire et du système de remboursement public dans le but de les sensibiliser aux principaux défis qui entraînent des délais importants et de plaider en faveur d'un processus plus rationnel, transparent et prévisible qui accélère l'accès des patients. Les analyses de MNC sur les délais impartis pour l'inscription à la liste des médicaments remboursés ont également permis aux diverses équipes de base régionales d'engager d'une manière plus ciblée et réussie leurs intervenants et gouvernements locaux.

De plus, l'Équipe de base des payeurs privés de MNC a mis au point des outils de politique et publié des études dans le but de développer une politique visant à maintenir un marché de remboursement privé dynamique au Canada. Cela a compris une vaste tournée de conférences.

Ce ne sont là que quelques exemples de l'important travail accompli par MNC et ses divers comités en 2018. En collaborant avec l'industrie et un vaste groupe d'intervenants issus des gouvernements, de groupes de patients, d'organismes de bienfaisance du domaine de la santé, d'organisations du secteur des sciences de la vie et du monde des affaires, l'association continuera à offrir des solutions réfléchies, fondées sur des données, afin de promouvoir un environnement politique et réglementaire qui permet aux compagnies pharmaceutiques innovatrices du Canada de réaliser leur plein potentiel.

À l'horizon 2019 et au-delà, MNC mettra en œuvre un nouveau plan stratégique triennal. Ce plan reposera sur quatre priorités stratégiques, conçues pour assurer la réussite de notre industrie :

- 1 Un environnement réglementaire optimal :**
un environnement réglementaire concurrentiel à l'échelle mondiale, axé sur le patient, moderne et favorable à l'innovation.
- 2 Des systèmes de santé hautement performants :**
des solutions pour améliorer l'efficacité des systèmes de santé et l'accès des patients.
- 3 Des politiques fondées sur les données :**
des politiques, fondées sur des données crédibles, qui reconnaissent la valeur de l'industrie pour les patients, les systèmes de santé et l'économie.
- 4 Un partenaire respecté :**
une plus grande crédibilité de l'industrie par des relations à fort impact, une communication proactive et le sens de l'éthique.

Chacune de ces priorités stratégiques est étayée par des objectifs et des indicateurs mesurables décrits plus en détail dans le rapport de cette année.



EN COLLABORANT, L'ASSOCIATION CONTINUERA À OFFRIR DES SOLUTIONS RÉFLÉCHIES, FONDÉES SUR DES DONNÉES, AFIN DE PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE QUI PERMET AUX COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES INNOVATRICES DU CANADA DE RÉALISER LEUR PLEIN POTENTIEL.



PRIORITÉ 1 : DEVENIR UN PARTENAIRE AUTHENTIQUE ET AXÉ SUR LES SOLUTIONS PAR L'ENTREMISE D'ALLIANCES, DE POLITIQUES ET D'UN LEADERSHIP EFFICACES

Ces dernières années, MNC s'est engagée dans une collaboration constructive avec les intervenants afin de nouer et de renforcer ses relations dans le but de proposer des solutions efficaces et durables aux problèmes urgents de nos systèmes de santé.

Guidés par son Code d'éthique, MNC et ses compagnies membres se sont engagées à respecter les normes éthiques les plus strictes lors de leurs interactions avec les intervenants et les gouvernements. Au cours d'une année où notre industrie a dû faire face à d'importants défis, ces investissements dans des partenariats et des alliances ont été essentiels.

Partout au Canada et dans toutes les provinces du pays, MNC a collaboré avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et les intervenants dans le cadre de plusieurs initiatives importantes, notamment :

- *Les modifications proposées par Santé Canada au CEPMB.*
- *La création d'un programme national d'assurance-médicaments.*
- *Un soutien continu à la Fondation pour la recherche en santé.*
- *Le maintien de solides relations avec les groupes de patients.*
- *La promotion de la transparence entre l'industrie et le gouvernement.*
- *La réduction du temps nécessaire pour inscrire les médicaments novateurs dans les régimes publics d'assurance-médicaments.*

CEPMB

Le travail de défense des intérêts de MNC en ce qui concerne les modifications réglementaires proposées au CEPMB par Santé Canada a constitué une partie importante des activités de partenariat de l'organisation en 2018.

À l'échelle nationale, MNC s'est exprimé de manière crédible en dirigeant et en participant aux séances d'information du gouvernement, en engageant le dialogue avec les intervenants et en aidant à orienter les discussions entre nos membres. Pour ce qui est du CEPMB, MNC a élaboré et mis en œuvre des plans d'information efficaces des gouvernements fédéral et provinciaux afin de mieux faire connaître les répercussions des modifications réglementaires proposées sur l'industrie pharmaceutique novatrice. Dans le cadre de cet engagement, l'association a proposé des solutions pratiques qui offrent une approche plus équilibrée entre le besoin de médicaments abordables et un climat propice à l'investissement. À la suite de ces efforts, les gouvernements provinciaux du Québec et de l'Ontario ont officiellement fait part de leurs préoccupations au gouvernement fédéral quant à la nécessité de tenir une vaste consultation compte tenu de l'impact potentiel de ces modifications réglementaires.

La réunion entre notre présidente, Pamela Fralick, des dirigeants pharmaceutiques mondiaux et le ministre canadien de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE), Navdeep Bains, au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, a été une étape importante dans l'engagement de MNC auprès du gouvernement. Ensemble, les représentants de l'industrie et Mme Fralick ont exposé les risques qu'entraîneraient les modifications réglementaires au CEPMB pour la capacité du gouvernement d'atteindre ses objectifs en matière d'innovation dans le secteur des sciences de la vie.

Mme Fralick a également mené à bien une tournée de conférences à travers le pays avec des événements auxquels a participé un large éventail d'intervenants. La tournée a offert un forum qui a permis aux représentants du milieu des affaires, des groupes de patients et de la recherche en santé d'exprimer leurs préoccupations communes sur les changements proposés au CEPMB. Les nombreux webinaires et réunions en personne avec un large éventail d'organisations de patients et de spécialistes des sciences de la vie ont également été soutenus par l'Équipe-conseil des intervenants de MNC. Dans le cadre de cette initiative, un certain nombre d'intervenants ont présenté des mémoires à Santé Canada pour s'opposer aux modifications proposées à la réglementation.

De plus, MNC a organisé une réunion avec l'équipe exécutive de surveillance de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) afin de fournir des renseignements sur les incidences économiques des modifications réglementaires proposées au CEPMB au comité de gouvernance de l'APP. Cette interaction importante a conduit à d'autres séances d'information et à la participation des principaux intervenants tout au long de 2018.

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Le gouvernement fédéral ayant identifié l'assurance-médicaments comme étant un domaine prioritaire, MNC a formé une Équipe de projet sur l'assurance-médicaments au début de 2018 afin d'élaborer et de mettre à jour la position de l'industrie. En collaboration avec l'équipe de projet, MNC a développé une approche à l'enjeu fondée sur des principes qui préconise un programme national d'assurance-médicaments qui :

- reflète la valeur du modèle mixte public-privé actuel.
- répond aux besoins non satisfaits des Canadiens non assurés ou sous-assurés.
- est abordable et assure la viabilité de nos systèmes de santé.

Cette position a été en partie éclairée par les données produites par un rapport conjoint financé par MNC, le Conference Board du Canada et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes. Le rapport a comblé un vide important en matière de preuve et a depuis été cité dans de nombreux articles de presse et mentionné par le gouvernement, notamment par le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments dirigé par le Dr Eric Hoskins.

L'association a également continué de faire partie de l'Initiative nationale sur l'assurance-médicaments (NPI) du Conference Board du Canada. La NPI a organisé une table ronde de leaders d'opinion au printemps et a publié un document d'orientation de l'après-table ronde qui a offert des informations sur les politiques et une discussion sur les prochaines étapes de la NPI. Les travaux de la NPI se termineront par le Sommet national sur l'assurance-médicaments en novembre.



MNC a activement participé aux consultations transnationales organisées par le Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments durant l'été et l'automne, les membres étroitement liés à chaque province participant à des tables rondes et apportant une contribution essentielle aux discussions. En outre, MNC et BIOTECanada ont pris part à une séance extraordinaire avec le conseil consultatif en septembre afin de partager les observations sur les recherches entreprises par MNC et d'identifier les possibilités pour l'industrie de soutenir les travaux du conseil.

L'association a collaboré avec divers autres intervenants sur le thème de l'assurance-médicaments en 2018, en tirant parti des résultats analytiques des différences importantes existant entre les systèmes de remboursement publics dans d'autres pays, et en proposant diverses options permettant d'alimenter la discussion nationale sur ce qui pourrait constituer un programme canadien d'assurance-médicaments. À l'horizon de l'année 2019, MNC identifiera des occasions d'engagement du public et des activités de leadership éclairé, et poursuivra sa participation aux discussions nationales sur cette importante question.

FONDATION POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ

La Fondation pour la recherche en santé (FRS) est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'investir dans la recherche en santé menée dans les centres universitaires canadiens, ainsi que de promouvoir les avantages et l'importance de l'innovation en santé axée sur la recherche au Canada. Les membres de MNC contribuent généreusement à la FRS afin de s'assurer que la recherche se poursuivra au profit des Canadiens pour des années à venir.

En 2018, la FRS a continué d'appuyer l'objectif de l'association de devenir un partenaire authentique et axé sur les solutions par l'entremise d'alliances, de politiques et d'un leadership efficaces.

Premièrement, la FRS a continué de mettre l'accent sur des initiatives par le biais de diverses organisations de partenariat dans le but d'améliorer les résultats pour les patients et l'efficacité du système de santé au moyen des investissements suivants :

- *En Ontario, MNC a mis en place une approche multidisciplinaire pour améliorer les soins de la maladie pulmonaire obstructive chronique en partenariat avec l'Association pulmonaire de l'Ontario.*
- *En Colombie-Britannique, MNC a dirigé la mise en œuvre et l'évaluation de la pharmacogénomique dans les principales communautés de soins primaires avec l'Université de la Colombie-Britannique. MNC s'est également engagée à étudier les méthodes prises pour éviter les événements cardiovasculaires.*
- *En Saskatchewan, l'Université de la Saskatchewan a recueilli et communiqué des données sur l'augmentation des taux d'adhésion par le biais de la pratique collaborative.*
- *Au Manitoba, MNC s'est associée au Centre manitobain pour les politiques en matière de santé et à Santé Manitoba pour étudier la prescription appropriée dans le traitement du diabète.*
- *À l'Île-du-Prince-Édouard, MNC a engagé un dialogue avec la province pour examiner la tarification basée sur la valeur et l'achat de médicaments novateurs.*

Deuxièmement, la FRS a continué de faire progresser une initiative axée sur la tarification et les approvisionnements en fonction de la valeur. Dans le cadre de cette initiative, la Fondation a continué de tirer parti d'études de cas de cadres réussis au Canada et à l'étranger. Ces études ont été produites par le Conference Board du Canada et utilisées comme exemples d'options dans le contexte du débat sur l'assurance-médicaments.

Troisièmement, la Médaille d'honneur 2018 de la FRS a été remise lors du gala de la FRS en novembre. Depuis sa création en 1945, la médaille d'honneur a été décernée à des personnes remarquables dont la recherche ou les contributions aux politiques publiques en appui à la recherche et développement au Canada ont obtenu une reconnaissance internationale. Tous les lauréats ont apporté une contribution notable ou essentielle à l'avancement des connaissances en sciences de la santé et à l'amélioration des soins de santé thérapeutiques.

Parallèlement à ces projets, la FRS a recueilli avec succès plus de 250 000 \$ de fonds dans le cadre de la Classique de golf 2018 de la FRS qui a attiré une forte participation de représentants et de PDG de l'industrie.

PROMOUVOIR LA VALEUR DE L'INDUSTRIE

Pour souligner et promouvoir la valeur des médicaments novateurs au Canada, MNC a mené des campagnes de relations publiques et de sensibilisation, notamment une campagne nationale avec *Postmedia* et une campagne québécoise avec *La Presse*. Ces initiatives ont été soutenues par la campagne numérique en cours, *Innové pour la vie*. Lancée en octobre 2017, *Innové pour la vie* a contribué à sensibiliser le public à la valeur des médicaments novateurs et aux conséquences inattendues des modifications majeures apportées à la réglementation du CEPMB.

MNC a également sensibilisé le public au rôle important que joue l'industrie pharmaceutique innovatrice en contribuant aux systèmes de santé du Canada et au secteur des sciences de la vie, par le biais d'une série d'événements organisés dans tout le pays.

À Montréal, MNC a tenu sa conférence annuelle à l'intention des groupes de patients basés au Québec en mai, à laquelle ont assisté plus de 100 participants. Le thème de cette année était L'élection québécoise de 2018 : les soins de santé et le rôle des patients. Le ministre de la Santé du Québec, ainsi que les porte-parole du Parti québécois et de la Coalition Avenir Québec en matière de santé, ont présenté les visions de leurs partis respectifs pour l'avenir. Tous trois ont souligné la nécessité d'améliorer les délais d'inscription et d'accès aux médicaments dans la province.

Lors de la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé en juin 2018 à Winnipeg, MNC a organisé une réception qui a été une autre occasion d'engager et de partager des informations avec les principaux intervenants gouvernementaux de l'ensemble du Canada.



Sur le plan international, MNC a été très présente au Congrès international BIO à Boston, au Massachusetts. Avec plus de 15 compagnies membres représentées (dont 13 PDG), l'industrie a tenu des réunions bilatérales constructives avec des représentants des gouvernements provinciaux de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et représenté l'industrie à tous les événements organisés par le Canada. Comme délégation, MNC a soit introduit ou renforcé son approche axée sur les solutions aux défis de la réglementation fédérale dans le but de préserver sa capacité d'innovation au Canada. Plusieurs annonces de projets de partenariat avec les membres et les gouvernements canadien et québécois ont été faites, renforçant le soutien de notre industrie à la recherche au Canada.

TRANSPARENCE

Par principe, MNC croit en des relations transparentes avec tous les intervenants de l'industrie, y compris les professionnels de la santé (PS) et les organisations de soins de santé (OSS).

Dès 2016, MNC dirigeait le Cadre canadien pour une collaboration éthique, une mise en œuvre nationale du cadre international de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), qui vise à établir des partenariats essentiels. La Best Medicines Coalition, la Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé, l'Association médicale canadienne, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et l'Association des pharmaciens du Canada ont élaboré le cadre de concert avec MNC dans le but de créer un ensemble de normes éthiques devant servir à guider la collaboration entre les organisations de patients, les professionnels de la santé et l'industrie pharmaceutique. Le cadre énonce quatre principes généraux :

- 1 *Veiller à ce que l'intérêt supérieur des patients soit au cœur de nos activités.*
- 2 *Promouvoir un comportement transparent et responsable.*
- 3 *Établir des règles claires sur les cadeaux, le financement et les conférences, la formation continue dans le domaine de la santé et la recherche clinique.*
- 4 *Guider un leadership éthique national.*

Dans le cadre de la contribution de notre industrie aux systèmes de santé du Canada, nous collaborons avec des professionnels de la santé et des organismes de santé afin de contribuer de manière positive aux programmes d'avancement scientifique, de formation des médecins et de soins aux patients conçus pour améliorer les résultats de santé.

MNC continue de suivre de près l'évolution de la question de la transparence des paiements. En 2018, l'association a activement participé au processus de consultation concernant le projet de loi 160 du gouvernement de l'Ontario, *Loi visant à renforcer la qualité et la responsabilité pour les patients*. Les modifications apportées à l'annexe 4, à la *Loi sur la transparence des paiements dans le secteur de la santé* et à ses règlements sont au cœur des préoccupations. Bien que le projet de loi ait été adopté, il n'a pas été mis en œuvre par le nouveau gouvernement de l'Ontario.

MNC a également participé à des consultations avec le gouvernement de la Colombie-Britannique sur l'éventuelle mise en œuvre d'un programme de transparence dans le secteur de la santé. MNC continue de s'engager auprès du gouvernement britanno-colombien pour faire en sorte que la voix de l'industrie soit entendue et prise en compte.



PRIORITÉ 2 : AMÉLIORER L'ACCÈS ET L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE AU CANADA

L'accès aux traitements en temps opportun est tributaire d'un environnement réglementaire favorable à l'innovation. MNC reste déterminée à créer des systèmes de santé plus prévisibles et viables qui répondent le mieux aux besoins de tous les Canadiens. À l'appui de cet objectif de premier plan, MNC a présenté des analyses et des propositions de politiques importantes pour appuyer les efforts de sensibilisation sur la nécessité d'améliorer l'accès et les environnements réglementaires au Canada. Cette année, l'accent a été mis sur trois initiatives clés :

- *Analyse des politiques et recherche pour soutenir la position de MNC sur le CEPMB.*
- *Collaboration avec Santé Canada sur d'autres questions d'ordre réglementaire.*
- *Rallier les membres et fournir des informations aux intervenants sur les défis liés au remboursement.*

CEPMB

Parmi les préoccupations identifiées par l'industrie en regard des modifications proposées à la réglementation du CEPMB, mentionnons la modification de la liste des pays utilisés pour comparer les prix plafonds canadiens, l'inclusion des facteurs d'évaluation des technologies de la santé (ÉTS) dans la réglementation des prix, l'introduction des éléments d'abordabilité et des dépenses canadiennes, en plus de plusieurs changements techniques importants qui menacent sérieusement la viabilité commerciale des compagnies pharmaceutiques innovatrices au Canada et leurs investissements importants dans nos systèmes de santé. Par conséquent, l'association a travaillé d'arrache-pied pour élaborer et proposer des solutions de rechange sérieuses qui permettraient d'atteindre les objectifs du gouvernement en matière de santé et d'investissement tout en veillant à ce que le Canada continue de développer son secteur novateur des sciences de la vie.

Pour soutenir les efforts de plaider auprès des gouvernements et des intervenants, MNC a entrepris plusieurs initiatives de recherche en rapport avec les changements proposés.

L'association a poursuivi ses travaux avec le Centre canadien de coordination des essais cliniques (CCCEC) afin de développer l'étude « Les essais cliniques : l'avantage canadien », un récit approfondi présentant les avantages des essais cliniques du Canada à l'échelle mondiale en termes de démographie et de diversité de la population, de rapidité, de qualité et de mesures incitatives. Cette étude a été essentielle pour encourager la participation et le dialogue avec les représentants du gouvernement, en particulier d'ISDE, sur le statut du Canada en tant que destination de choix pour les essais cliniques et les risques de perdre ce statut si les modifications proposées au CEPMB devaient être appliquées.

L'association a chargé EY de procéder à une analyse indépendante des impacts potentiels du projet de cadre de modernisation des Lignes directrices du CEPMB lié au nouveau facteur d'ÉTS proposé. Ces lignes directrices sont essentielles pour comprendre la façon dont le CEPMB entend déterminer le prix plafond des médicaments brevetés au Canada. L'analyse d'EY a démontré des réductions potentielles des prix plafonds allant de 40 à 90 %, ce qui a constitué un élément essentiel de la position politique de MNC sur l'utilisation des facteurs d'ÉTS dans le projet de réglementation.

COLLABORER AVEC LE GOUVERNEMENT SUR LES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

En 2018, MNC a poursuivi ses discussions avec les représentants de Santé Canada sur diverses questions liées aux affaires réglementaires. Les consultations dans le cadre du processus gouvernemental d'examen réglementaire des médicaments et des instruments (R2D2) ont été au centre des préoccupations. Santé Canada propose des modifications réglementaires importantes dans le but de gagner en efficacité, d'accéder plus rapidement aux produits thérapeutiques et d'établir des liens plus étroits entre la réglementation pharmaceutique et les systèmes de santé dans leur ensemble. Tout au long de l'année, MNC a consulté des représentants de Santé Canada afin de tirer parti des analyses internes et de mettre en lumière les défis à relever.

MNC a discuté avec le gouvernement des modifications proposées au régime réglementaire de recouvrement des coûts (frais d'utilisation), ce qui a réduit les augmentations de frais proposées de 131 millions \$ sur quatre ans. Dans le cadre de ces discussions, l'association a salué la décision du gouvernement de mettre en place une augmentation progressive des frais négociée tous les quatre ans.

L'engagement concernant la politique et les procédures de Santé Canada et la publication des données cliniques, qui était conforme aux politiques de l'Agence européenne des médicaments, a également été au centre des préoccupations. Ce résultat a réduit les coûts de conformité et les risques pour les membres de la divulgation d'informations commerciales confidentielles.

MNC participe également activement aux efforts déployés par Santé Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor pour aider le système de réglementation canadien à devenir plus souple, plus transparent et plus réactif. Cette initiative est liée aux Tables de stratégie économique du gouvernement, qui ont défini d'ambitieux objectifs de croissance conçus pour stimuler une croissance économique durable et à long terme, en particulier dans des secteurs clés comme la santé et les sciences biologiques.

RECHERCHE ET PROMOTION DES INTÉRÊTS DES SYSTÈMES DES PAYEURS PRIVÉS

Tout au long de 2018, l'Équipe de base des payeurs privés de MNC a atteint plusieurs objectifs clés pour aider à définir les politiques, maintenir un marché privé concurrentiel et empêcher l'érosion de l'accès des travailleurs canadiens qui en sont venus à valoriser leurs régimes privés de médicaments. Cela a compris une présence considérablement accrue à de nombreuses conférences d'intervenants clés et à des occasions de prendre publiquement la parole pour promouvoir les positions de MNC sur d'importantes questions politiques. Les événements ont compris : Avantages Canada, Northwinds, Club des déjeuners d'avantages sociaux de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA), l'Association des professionnels en ressources humaines et la Best Medicines Coalition. Pour la cinquième année, MNC a également organisé un événement pour les payeurs privés sur la valeur, les défis et l'avenir des régimes des payeurs privés au Québec.



MNC a facilité la création d'un groupe de travail conjoint québécois sur le secteur privé entre les assureurs privés et l'industrie afin de favoriser un dialogue plus approfondi et d'identifier les possibilités de collaboration. Cela a conduit à la création d'une initiative de démonstration de la valeur (IDV), une étude qui a démontré la valeur des traitements pharmaceutiques et leur impact sur la réduction de l'absentéisme des employés et l'augmentation de la productivité en milieu de travail.

Les travaux de recherche commandés par MNC, comme l'Analyse des générateurs de coûts des régimes privés d'assurance-médicaments au Canada, 2012-2016, et les Prévisions des régimes privés d'assurance-médicaments, 2017-2019, ont soutenu les efforts de mobilisation des intervenants. De nouveaux outils ont également été développés et incluent un programme Pharma 101 remanié pour les courtiers et la refonte du site web Meilleur accès, Meilleure santé.

L'Équipe de base des payeurs privés a également posé les jalons du développement d'un forum conceptuel des payeurs privés, un sommet qui a ensuite été adopté pour devenir l'Initiative nationale sur l'assurance-médicaments (NPI) organisée par le Conference Board. Il s'agit d'un élément clé de la stratégie nationale de MNC sur l'assurance-médicaments et démontre un haut degré de coopération entre les intervenants privés et publics.

AMÉLIORER L'ACCÈS PANCANADIEN AUX MÉDICAMENTS

Dans le cadre des efforts en cours pour améliorer l'accès aux médicaments au Canada, MNC a mené une analyse des délais de remboursement public, qui a été présentée lors du symposium de l'ACMTS. Ces données ont également contribué aux travaux de diverses équipes de base, notamment les équipes régionales, l'Équipe de l'APP, l'Équipe conjointe d'évaluation des technologies de la santé et l'Équipe de projet mixte en oncologie. D'autres travaux sont en cours, notamment une comparaison internationale des paramètres d'accès au remboursement public.

MNC a également collaboré avec plusieurs gouvernements provinciaux pour améliorer l'accès des patients.

En Colombie-Britannique, MNC a fourni des analyses de données et des exemples fondés sur la valeur pour démontrer les avantages pour les patients d'une amélioration de l'accès, ainsi que les éventuelles économies de coûts pouvant être réalisées dans d'autres parties du système de soins de santé de la Colombie-Britannique.

Au Manitoba, MNC a collaboré avec le régime d'assurance-médicaments afin d'intégrer des changements importants au nouveau modèle d'Entente sur la liste des produits de la province et à ses exigences permanentes en matière d'inscription afin d'améliorer l'approche d'accès pour les membres.

Au Québec, MNC a mis en œuvre un plan visant à garantir que la stratégie de la province en matière de sciences de la vie intègre des mesures permettant un accès plus rapide aux médicaments, de meilleurs essais cliniques, un meilleur délai pour les paramètres d'inscription, un environnement de recherche et développement amélioré et un meilleur accès aux données de santé.

MNC a également collaboré avec l'*Institut national d'excellence en santé et services sociaux* (INESSS) à la mise à jour de son cadre de référence pour les examens et le processus d'évaluation des médicaments. La participation de MNC a permis de mieux harmoniser l'INESSS et l'ACMTS, de mieux prendre en compte la contribution des groupes de patients, d'interagir davantage avec l'industrie et d'améliorer le respect des délais pour recevoir les recommandations de l'INESSS.



PRIORITÉ 3 : PLAIDER EN FAVEUR D'UN RÉGIME DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (PI) CONCURRENTIEL À L'ÉCHELLE MONDIALE

Au cours de l'année qui a suivi la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, MNC a porté une attention particulière aux engagements et négociations liés au commerce, à la PI et à leurs incidences sur l'industrie. Alors que l'AECG continue d'être mis en œuvre dans l'ensemble du gouvernement, MNC surveillera et partagera les informations afin de s'assurer que l'évolution du commerce lié à la propriété intellectuelle n'affectera pas les relations du Canada avec ses principaux partenaires commerciaux ni ne compromettra les engagements existants.

Dans le cadre de ce travail, MNC a rencontré des délégués de la Commission européenne pour exprimer ses préoccupations quant à l'impact des modifications proposées au CEPMB sur le statut de pays de niveau 1 du Canada en tant que pays pour le lancement de médicaments et, par extension, sur la capacité des titulaires de brevets à satisfaire les critères d'admissibilité en vertu du

nouveau système canadien de certificats de protection supplémentaire créé à la suite de la conclusion de l'AECG. MNC coordonne les activités liées à ce problème dans l'UE avec son association sœur, la Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques (EFPIA). MNC a également identifié des paramètres qui serviront d'outil d'évaluation de la mise en œuvre de l'AECG, notamment en ce qui concerne les principaux changements apportés à la réglementation du CEPMB (avis de conformité).

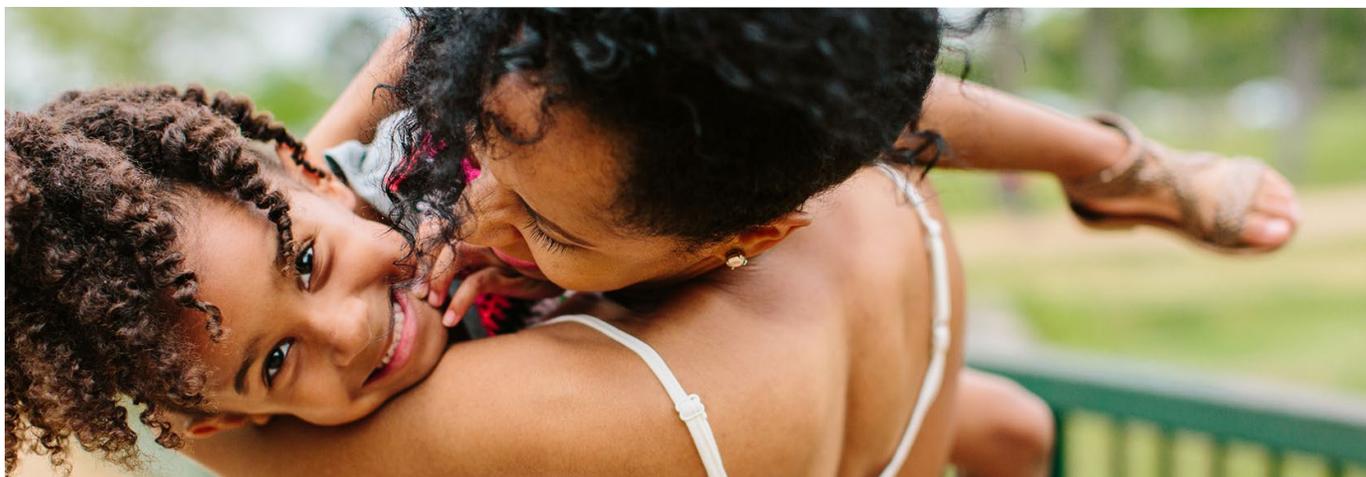
MNC a suivi de très près les négociations entre le Canada, les États-Unis et le Mexique en vue d'un nouvel accord de libre-échange nord-américain (AEUMC). Ce travail a compris l'analyse de la prolongation de l'accord de la protection des données pour les produits biologiques au Canada de huit à dix ans.

En août 2018, la Cour d'appel fédérale (CAF) a accueilli la requête de MNC en autorisation d'intervenir dans l'affaire *Le procureur général du Canada c. Galderma Canada Inc.*, ce qui a donné à MNC le droit de participer à la procédure devant la CAF et de formuler des commentaires sur les questions juridiques à l'étude. L'intervention de la cour se fondait sur le fait que le CEPMB n'est compétent en vertu de la *Loi sur les brevets* que « si une invention est liée à un médicament. » La formulation correcte de cette expression affecte la compétence du CEPMB et les obligations des titulaires de brevets. Bien que *Galderma* ait eu gain de cause à la Division de première instance de la Cour fédérale, le procureur général du Canada (PGC) en appelle de la décision.

À l'automne 2018, MNC a présenté un mémoire à la consultation publique de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) sur un projet de nouvelles lignes directrices d'examen des brevets pour les formes pharmaceutiques solides, notamment les polymorphes, les sels, les hydrates, les solvates, les désolvates et les co-cristaux. MNC s'est dite préoccupée par le fait que les lignes directrices proposées, comparées aux pratiques actuelles en matière d'examen, imposent des exigences plus strictes en ce qui concerne la non-évidence et l'utilité de certaines inventions relatives aux formes cristallines de petites molécules. Au moment de la rédaction du présent document, on ne sait toujours pas si et comment l'OPIC répondra aux recommandations de MNC.



En plus du travail impliquant la PI, MNC et MEDEC, ont soumis un mémoire conjoint à la Commission du droit de l'Ontario (CDO) en réponse à son examen du droit des recours collectifs — le premier examen complet et indépendant, fondé sur des preuves, des recours collectifs en Ontario depuis l'adoption de la *Loi sur les recours collectifs* en 1993. Étant donné que de nombreux membres de MNC ont une expérience du régime des recours collectifs en Ontario, en tant que défenseurs ou éventuels défendeurs, nous avons proposé à la CDO de mettre en place un régime des recours collectifs plus juste, équilibré et efficace en Ontario.



UN NOUVEAU PLAN STRATEGIQUE DANS UN MONDE EN MUTATION

Le secteur pharmaceutique innovateur est en pleine mutation : les nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, aident les chercheurs à découvrir plus rapidement de nouveaux traitements, les systèmes de santé ont un meilleur accès aux données des patients, les attentes du public évoluent au fur et à mesure que le régime national d'assurance-médicaments gagne en importance et la concurrence pour l'investissement reste vive.

Comme notre environnement change, notre orientation stratégique doit également changer. Au cours des derniers mois, l'équipe de direction de MNC a travaillé en étroite collaboration avec les PDG membres et le Conseil d'administration pour élaborer un nouveau plan stratégique triennal.

Ce plan s'appuie sur notre vision : un avenir dans lequel tous les Canadiens vivent longtemps et en bonne santé grâce à un accès durable aux médicaments et vaccins novateurs. En tant que porte-parole des compagnies de recherche pharmaceutique canadiennes, l'association a pour mission d'encourager et de soutenir des politiques qui permettent la découverte, le développement et la commercialisation de médicaments et vaccins novateurs qui améliorent la vie de tous les Canadiens.

[CLIQUEZ ICI POUR VOIR LE PLAN STRATÉGIQUE DE MÉDICAMENTS NOVATEURS CANADA](#)

Guidés par cette vision et cette mission, MNC a identifié quatre piliers stratégiques qui façonneront les priorités de l'association de janvier 2019 à 2021 :

- 1 Un environnement réglementaire optimal :**
un environnement réglementaire concurrentiel à l'échelle mondiale, axé sur le patient, moderne et favorable à l'innovation au Canada.
- 2 Des systèmes de santé hautement performants :**
des solutions pour améliorer l'efficacité des systèmes de santé et l'accès des patients.
- 3 Des politiques fondées sur les données :**
des politiques, fondées sur des données crédibles, qui reconnaissent la valeur de l'industrie pour les patients, les systèmes de santé et l'économie.
- 4 Un partenaire respecté :**
une plus grande crédibilité de l'industrie par des relations à fort impact, une communication proactive et le sens de l'éthique.



Pour chacun de ces piliers stratégiques, MNC a défini des objectifs et des indicateurs de réussite clairs à atteindre avant 2021.

Premièrement, alors que l'association cherche à créer un environnement réglementaire optimal d'ici 2021, MNC aura :

- 1 collaboré avec le gouvernement et les partenaires pour atteindre le résultat d'un CEPMB qui préserve l'innovation, un secteur des sciences de la vie dynamique et l'accès des patients.**
- 2 travaillé en partenariat avec Santé Canada dans le cadre de l'Examen réglementaire des médicaments et des instruments pour optimiser un système d'approbation de médicaments scientifiquement valable, qui attire l'innovation, améliore les délais d'approbation et inclut l'utilisation de producteurs d'évaluations des technologies de la santé (ETS) fondées sur des preuves.**
- 3 préconisé les protections de la propriété intellectuelle (PI) et de la confidentialité cohérente qui permettent au Canada de suivre le rythme des autres pays du G7.**

Deuxièmement, pour garantir des systèmes de santé performants d'ici 2021, MNC aura :

- 1 travaillé en collaboration avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) afin de s'assurer que les modalités de remboursement dans le (s) système (s) de santé reconnaissent la valeur des médicaments, la viabilité budgétaire et l'accès rapide.
- 2 contribué à un système d'assurance-médicaments qui comprend à la fois des payeurs privés et publics, qui vise à combler les lacunes en matière de couverture et à améliorer l'accès pour tous les Canadiens.
- 3 facilité l'amélioration des normes de soins et de prestation de soins dans nos systèmes de santé.

Troisièmement, pour aider à placer des politiques fondées sur les données au centre des solutions du système de santé d'ici 2021, MNC aura :

- 1 facilité le développement d'une "plateforme de données factuelles du monde réel" pour favoriser l'accès aux médicaments et une norme de soins plus élevée.
- 2 contribué au développement d'une définition modernisée et largement acceptée des investissements dans le secteurs des sciences de la vie.
- 3 produit un ensemble de données exhaustives et reconnues, qui démontrent la valeur du secteur.

Enfin, être considérée comme un partenaire respecté signifie qu'en 2021, MNC :

- 1 sera devenue un expert de premier plan recherché, et un élément contributif aux politiques gouvernementales et aux systèmes de santé.
- 2 aura contribué à mieux faire comprendre la valeur des médicaments novateurs pour les Canadiens et l'économie aux principaux partenaires et aux représentants intéressés du public.
- 3 sera devenue un chef de file proactif en matière d'éthique dans l'industrie.

Ces quatre piliers s'appuient sur un ensemble de principes directeurs qui reconnaissent le rôle important que joue notre industrie dans l'élaboration des politiques et l'amélioration des systèmes de santé, tout en établissant des normes pour la manière dont nous interagissons avec nos intervenants et les membres du système de santé au sens large. Ces normes comprennent les éléments suivants :

- 1 *Nous promovons la confiance, la collaboration et le partenariat, et nous sommes respectueux dans toutes nos relations de travail.*
- 2 *Nous offrons activement des solutions pour relever les défis du système de santé canadien.*
- 3 *Nous faisons preuve de souplesse et nous gérons le changement dans l'esprit de maintenir l'alignement et de nous concentrer sur les quatre piliers du plan stratégique.*
- 4 *Nous agissons conformément à un code de conduite établi par le Conseil d'administration/PDG qui approuve l'alignement de l'industrie.*

Au fil de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique, MNC examinera la structure de ses comités et équipes internes afin de s'assurer que l'association est la mieux placée pour atteindre ses objectifs. Cette nouvelle structure sera plus adaptable, responsable et alignée pour fournir des flux de travaux rationalisés et des communications améliorées, à la fois à l'interne entre les membres et dans l'ensemble des systèmes de santé, ainsi que par le biais de notre réseau d'intervenants.

MÉDICAMENTS NOVATEURS CANADA

ORIENTATIONS ET CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES

2019-2021

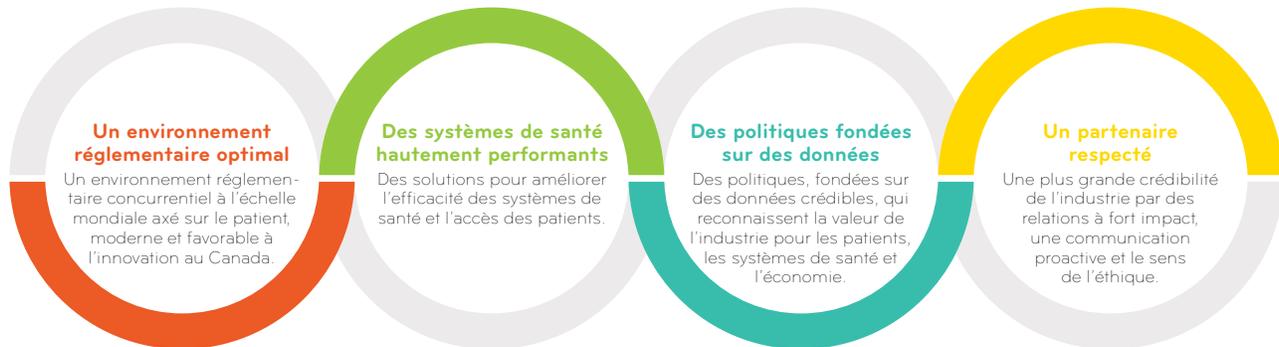
Énoncé de vision

Tous les Canadiens vivent longtemps et en bonne santé grâce à un accès durable aux médicaments et vaccins novateurs.

Énoncé de mission

En tant que porte-parole des compagnies de recherche pharmaceutique, Médicaments novateurs Canada encourage et soutient des politiques qui permettent la découverte, le développement et la commercialisation de médicaments et vaccins novateurs qui améliorent la vie de tous les Canadiens.

Piliers stratégiques



À LA FIN DE 2021, NOUS AURONS :

<ol style="list-style-type: none"> 1 Collaboré avec le gouvernement et les partenaires pour atteindre le résultat d'un CEPMB qui préserve l'innovation, un secteur des sciences de la vie dynamique et l'accès des patients. 2 Travaillé en partenariat avec Santé Canada dans le cadre de l'Examen réglementaire des médicaments et des instruments pour optimiser un système d'approbation de médicaments scientifiquement valable, qui attire l'innovation, améliore les délais d'approbation et inclut l'utilisation de producteurs d'évaluations des technologies de la santé (ETS) fondées sur des preuves. 3 Préconisé les protections de la propriété intellectuelle (PI) et de la confidentialité cohérente qui permettent au Canada de suivre le rythme des autres pays du G7. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Travaillé en collaboration avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) afin de s'assurer que les modalités de remboursement dans le (s) système (s) de santé reconnaissent la valeur des médicaments, la viabilité budgétaire et l'accès rapide. 2 Contribué à un système d'assurance-médicaments qui comprend à la fois des payeurs privés et publics, qui vise à combler les lacunes en matière de couverture et à améliorer l'accès pour tous les Canadiens. 3 Facilité l'amélioration des normes de soins et de prestation de soins dans nos systèmes de santé. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Facilité le développement d'une plateforme de données factuelles du monde réel pour favoriser l'accès aux médicaments et une norme de soins plus élevée. 2 Contribué au développement d'une définition modernisée et largement acceptée des investissements dans les secteurs des sciences de la vie. 3 Produit un ensemble de données exhaustives et reconnues, qui démontrent la valeur du secteur. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Nous serons devenus un expert de premier plan et recherché, et un élément contributif aux politiques gouvernementales et aux systèmes de santé. 2 Contribué à mieux faire comprendre la valeur des médicaments novateurs pour les Canadiens et l'économie aux principaux partenaires et aux représentants intéressés du public. 3 Nous serons devenus un chef de file proactif en matière d'éthique dans l'industrie.
---	--	---	---

Principes directeurs

- 1 Nous promouvons la confiance, la collaboration et le partenariat, et nous sommes respectueux dans toutes nos relations de travail.
- 2 Nous offrons activement des solutions pour relever les défis du système de santé canadien.
- 3 Nous faisons preuve de souplesse et nous gérons le changement dans l'esprit de maintenir l'alignement et de nous concentrer sur les quatre piliers du plan stratégique.
- 4 Nous agissons conformément à un code de conduite établi par le Conseil d'administration/PDG qui approuve l'alignement de l'industrie.

CEPMB : Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

ÉTS : Évaluation des technologies de la santé

R2D2 : Examen réglementaire des médicaments et des instruments

APP : Alliance pancanadienne pharmaceutique

Approuvé – septembre 2018

EN TANT QUE PORTE-PAROLE DES COMPAGNIES DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE CANADIENNES, L'ASSOCIATION A POUR MISSION D'ENCOURAGER ET DE SOUTENIR DES POLITIQUES QUI PERMETTENT LA DÉCOUVERTE, LE DÉVELOPPEMENT ET LA COMMERCIALISATION DE MÉDICAMENTS ET VACCINS NOVATEURS QUI AMÉLIORENT LA VIE DE TOUS LES CANADIENS.



COMPAGNIES MEMBRES

Corporation Abbvie	JSS Recherche médicale
Akcea Therapeutics Canada Inc.	KalGene Pharmaceuticals Inc.
Amgen Canada Inc.	Thérapeutique Knight inc.
Astellas Pharma Canada, Inc.	LEO Pharma Inc.
AstraZeneca Canada Inc.	Lundbeck Canada Inc.
Bayer Inc.	Medicago
BioVectra Inc.	Merck Canada Inc.
Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée.	Novartis Pharma Canada inc.
Bristol-Myers Squibb Canada	Novo Nordisk Canada Inc.
Brunel Canada Ltd.	Otsuka Canada Pharmaceutique (OCP)
Ceapro Inc.	Paladin Labs Inc.
Charles River Laboratories	Pfizer Canada Inc.
Conseil de formation pharmaceutique continue (CFPC)	ProMetic Sciences de la Vie Inc.
Eli Lilly Canada Inc.	Purdue Pharma (Canada)
EMD Serono, Une division d'EMD Inc.	Ropack Inc.
Endoceutics Inc.	Sanofi Canada
Gilead Sciences Canada, Inc.	Sanofi Pasteur Limitée
GlaxoSmithKline Inc.	Servier Canada Inc.
GLyPharma Thérapeutique Inc.	Shire Pharma Canada ULC
Hoffmann-La Roche Limitée	Sunovion Pharmaceuticals Canada Inc.
Horizon Therapeutics Canada	Takeda Canada Inc.
Innoviva Inc.	Theratechnologies Inc.
Ipsen Biopharmaceuticals Canada Inc.	Vantage BioTrials Inc.
Janssen Inc.	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR 2017

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017/2018			
Président du Conseil d'administration	Fasano, Frédéric	Chef de la direction	Servier Canada Inc.
Vice-président	Helou, John	Président	Pfizer Canada Inc.
Trésorière	Rosenthal, Allison	Directrice générale	Otsuka Canada Pharmaceutique (OCP)
Présidente	Fralick, Pamela	Présidente	Médicaments novateurs Canada
Membres	Freedman, Jamie	Président	AstraZeneca Canada Inc.
	Halyk, Chris	Président	Janssen Inc.
	Hilberdink, Brian	Président	Novo Nordisk Canada Inc.
	Kanti, Alok	Président et chef de la direction	Bayer Inc.
	Lassignardie, Stéphane	Directeur général	Corporation AbbVie
	Matar, Lisa	Présidente et directrice générale	Eli Lilly Canada Inc.
	Miller, Ronnie	Président et chef de la direction	Hoffmann-La Roche Limitée
	Murray, Janice	Présidente	Novartis Pharma Canada inc.
	Van Acker, Anna	Présidente et directrice générale	Merck Canada Inc.
Personnel de soutien	Ouderkirk, Judy	Sécretaire au Conseil d'administration	Médicaments novateurs Canada

FONDATION POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ (FRS)

FONDATION POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ		
Président	Cappe, Mel	Université de Toronto
Vice-président	Kanti, Alok	Bayer Inc.
Trésorière	Fralick, Pamela	Médicaments novateurs Canada
Directeur exécutif	Scott, Hugh	Médicaments novateurs Canada
Membres	Desjardins, Dr. Clarissa Ellis, Shaun Koutsavlis, Tom Tyrrell, Dr. Lorne	Clementia Pharmaceuticals Inc. Janssen Inc. Purdue Pharma (Canada) Li Ka Shing Institute of Virology, University of Alberta
Personnel de soutien	Weedmark, Jessica	Médicaments novateurs Canada

2018

RAPPORT ANNUEL